

ENQUÊTES ANNUELLES DE RECENSEMENT

782 000 habitants à La Réunion au 1^{er} janvier 2006

Au 1^{er} janvier 2006, 781 962 personnes résident à La Réunion, soit 75 782 habitants de plus qu'en 1999. La densité de population est de 312 habitants au km², soit presque trois fois celle de métropole (113 habitants au km²). La croissance démographique se poursuit à un rythme soutenu, résultant d'un fort excédent naturel. Ces résultats sont issus des données du recensement de la population, il s'agit des premières populations légales issues de la nouvelle méthode de recensement mise en place en 2004.

Il y a néanmoins un ralentissement de la croissance démographique à La Réunion par rapport à la période 1982-1999. En effet, le taux de solde naturel s'infléchit légèrement, passant de 1,7 % à 1,4 % par an. De plus, le solde migratoire apparent a fortement diminué sur la période 1999-2006, ne contribuant qu'à hauteur de 3 % de la croissance démographique contre 12 % pour la période précédente. Cela confirme les estimations de solde migratoire établies jusque-là : forte baisse à partir des années 2000, et solde négatif en 2005.

Une croissance de la population dynamique portée par une forte natalité

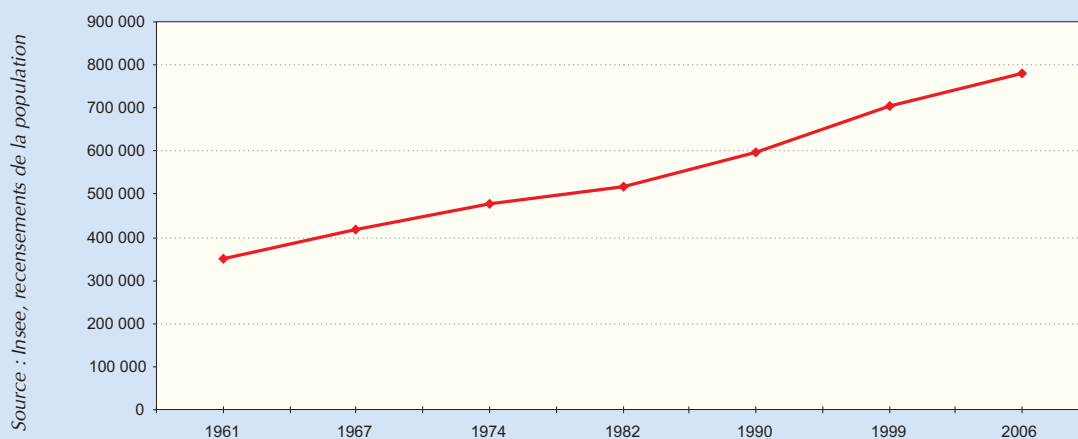
Avec un taux de croissance annuel de 1,5 % par an, La Réunion se place en troisième position en terme de croissance démographique régionale, derrière la Guyane et la Corse. Ce taux est néanmoins plus de deux fois supérieur à celui de la métropole (0,7 % par an). Les moteurs de la croissance diffèrent pour ces trois régions : migration et accroissement naturel pour la Guyane, migration pour la Corse et accroissement naturel pour La Réunion. Avec un taux de solde naturel annuel de 1,4 % par an, La Réunion est la deuxième région française pour laquelle l'excédent naturel est le plus important (derrière la Guyane et devant la Guadeloupe).

La plupart des communes de La Réunion gagnent des habitants

Gagnant plus de 11 500 habitants entre 1999 et 2006, Saint-Paul arrive en tête des communes réunionnaises en terme de croissance démographique, suivie par les communes du Tampon et de Saint-André. Leur croissance est due à la fois à une migration apparente¹ positive et à un solde naturel assez important. Saint-Denis détient, quant à elle, le solde naturel le plus élevé, mais les migrations jouent en sa défaveur, la plaçant en quatrième position en terme de croissance démographique.

¹ voir définition page 4

Évolution de la population de La Réunion aux recensements depuis 1961



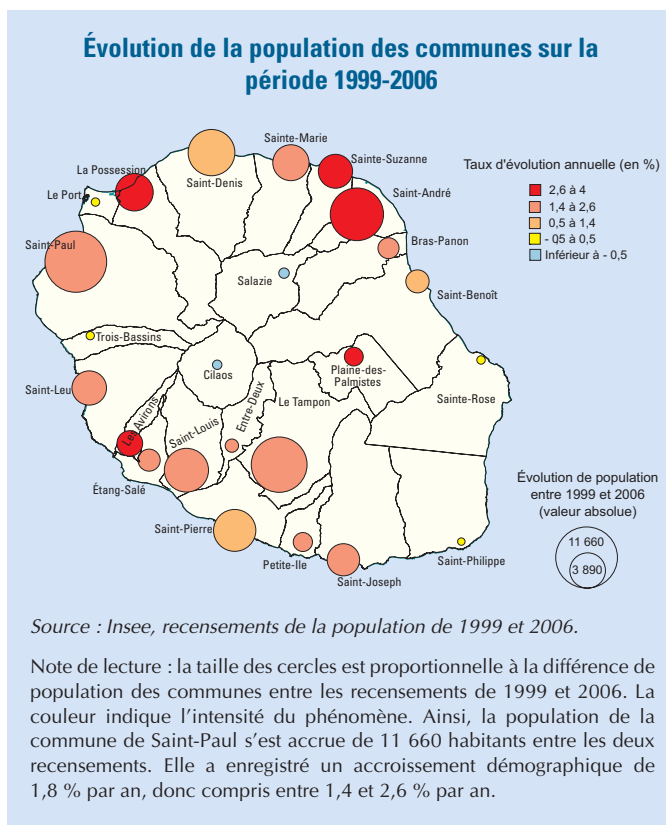
Deux communes perdent de la population entre 1999 et 2006 : Cilaos et Salazie. Quatre communes ont une population quasiment stable : le Port, Sainte-Rose, Saint-Philippe et Trois-Bassins. Hormis le Port qui est la commune la plus densément peuplée (2 300 hab/km²), ces communes de population stable sont rurales, plutôt isolées et relativement difficiles d'accès.

Sur la période précédente (1982-1999), aucune commune n'avait connu de diminution de sa population et seule Cilaos avait une croissance démographique inférieure à 0,5 % par an.

Les taux de solde naturel restent élevés pour l'ensemble des communes. Annuellement, ils s'échelonnent entre 1 % pour les plus faibles et 1,9 % pour la commune du Port, mais diminuent pour chacune d'entre elles (sauf la Plaine des Palmistes). Une fécondité plus faible sur la période 1999-2006 que sur la période 1982-1999 et une population vieillissante dans chacune des communes expliquent cette évolution.

Les soldes migratoires apparents s'amplifient, en positif ou en négatif, par rapport à la période précédente. Les communes isolées, en premier lieu, connaissent des taux de soldes migratoires annuels apparents plus négatifs sur la période 1999-2006 que sur la période précédente. Cela traduit une probable amplification des départs parmi les habitants de ces communes, même si, pour la plupart, elles ne perdent pas de population grâce à un solde naturel très positif.

Ensuite l'ouverture des axes de communication sur deux fois deux voies entre Saint-Denis et Saint-Benoît (fin 2002) ou entre Saint-Pierre et Étang-Salé (ouverture sur deux fois deux voies du pont de la Rivière Saint-Étienne en 1996) a probablement favorisé les migrations domicile-travail,

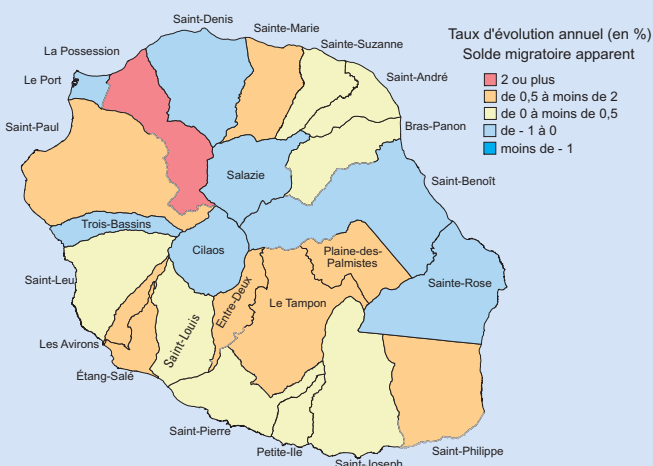


Évolution de la population des communes							
	Population municipale 2006	Part dans la population régionale (%)	Évolution annuelle 1999-2006 (%)			Évolution annuelle 1982-1999 (%)	Population totale 2006
			totale	due au solde naturel	due au solde migratoire		
Avirons (Les)	9 180	1,2	3,6	1,1	2,5	2,0	9 329
Bras-Panon	11 028	1,4	1,9	1,3	0,6	2,0	11 139
Entre-Deux	5 713	0,7	1,4	1,0	0,4	2,0	5 791
Étang-Salé (L')	13 266	1,7	1,7	1,2	0,6	2,7	13 457
Petite-Ile	11 282	1,4	1,5	1,0	0,5	1,5	11 420
Plaine-des-Palmistes (La)	4 518	0,6	4,0	1,4	2,6	3,2	4 608
Port (Le)	38 148	4,9	- 0,1	1,8	- 1,9	1,4	38 476
Possession (La)	26 242	3,4	2,6	1,7	0,9	4,1	26 625
Saint-André	51 817	6,6	2,6	1,7	1,0	2,1	52 147
Saint-Benoît	33 187	4,2	0,7	1,6	- 0,9	1,7	33 474
Saint-Denis	138 314	17,7	0,7	1,4	- 0,6	1,1	139 863
Saint-Joseph	33 509	4,3	1,5	1,2	0,3	1,6	33 973
Saint-Leu	28 969	3,7	1,9	1,4	0,6	2,0	29 278
Saint-Louis	49 455	6,3	1,9	1,6	0,3	1,9	49 958
Saint-Paul	99 291	12,7	1,8	1,5	0,3	2,4	100 818
Saint-Pierre	74 480	9,5	1,1	1,3	- 0,2	1,9	75 381
Saint-Philippe	5 030	0,6	0,5	1,1	- 0,6	2,0	5 093
Sainte-Marie	30 596	3,9	2,0	1,6	0,4	2,6	30 977
Sainte-Rose	6 664	0,9	0,3	1,3	- 1,0	1,3	6 729
Sainte-Suzanne	21 714	2,8	2,6	1,7	0,9	1,9	21 856
Salazie	7 065	0,9	- 0,7	1,3	- 2,0	0,8	7 165
Tampon (Le)	69 849	8,9	2,1	1,3	0,8	2,4	70 927
Trois-Bassins (Les)	6 807	0,9	0,4	1,2	- 0,8	1,5	6 901
Cilaos	5 838	0,7	- 0,7	1,1	- 1,8	0,4	5 936

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2006.

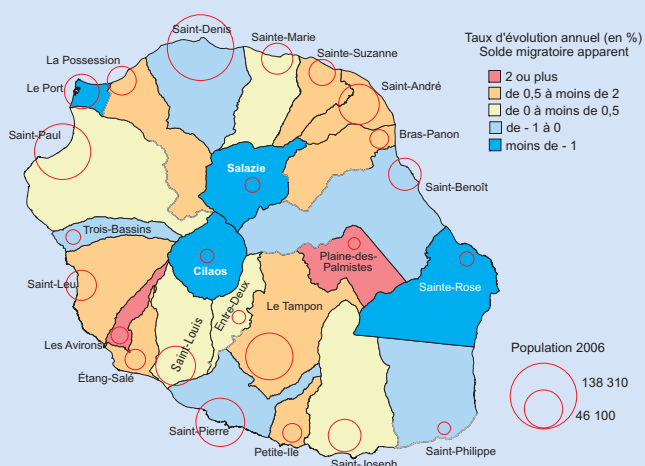
Remarque : les calculs d'évolution sont faits à partir de la population municipale en 2006 et de la population sans double compte pour les recensements précédents.

Solde migratoire apparent sur la période 1982-1999



Sources : Insee, recensements de la population de 1982 et 1999, état civil

Solde migratoire apparent sur la période 1999-2006



Sources : Insee, recensements de la population de 1999 et 2006, état civil

permettant ainsi d'habiter plus loin de son lieu de travail. Les communes en périphérie des centres économiques ont probablement également bénéficié de ces aménagements. L'agglomération de Saint-Denis semble ainsi s'inscrire dans une logique de périurbanisation caractérisée par des populations quittant les centres urbains pour aller vivre dans les communes périphériques, à savoir Sainte-Marie, Sainte-Suzanne et Saint-André. Le même phénomène est probablement en cours à Saint-Pierre (au profit du Tampon, de l'Étang-Salé, de Petite-Ile et des Avirons) et au Port, au profit de La Possession. En France métropolitaine, à l'inverse, la croissance démographique est de retour dans les villes-centres².

La population des quatre zones d'emploi augmente, grâce à un solde naturel assez important pour chacune d'entre elles. Alors qu'au niveau communal les taux de solde migratoire apparent varient beaucoup d'une commune à l'autre, l'écart est beaucoup plus limité au niveau des zones d'emploi (compris entre - 0,3 % par an et + 0,3 % par an). Avec plus de 35 % de la population réunionnaise, le Sud concentre la plus grande partie de la population. Le Nord, qui était la deuxième région en terme de poids démographique en 1990, est désormais moins peuplé que la région Ouest (respectivement 24,4 % et 25,5 % de la population). Enfin, avec 14,6 % de la population, la région Est reste la moins peuplée des quatre.

² Une analyse plus approfondie des migrations sera menée ultérieurement. Elle permettra de caractériser les migrations entre les communes et les migrations domicile-travail.

Essor démographique dans les 4 zones d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les communes de La Réunion sont réparties dans quatre zones d'emploi.

Zone Emploi Est : Bras-Panon, Plaine-des-Palmistes (La), Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Salazie

Zone Emploi Nord : Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne

Zone Emploi Ouest : Port (Le), Possession (La), Saint-Leu, Saint-Paul, Trois-Bassins (Les)

Zone Emploi Sud : Avirons (Les), Cilaos, Entre-Deux, Étang-Salé (L'), Petite-Ile, Saint-Joseph, Saint-Louis, Saint-Philippe, Saint-Pierre, Tampon (Le).

Évolution de la population des zones d'emploi

	Population municipale 2006	Évolution annuelle 1999-2006 (%)			Poids de la zone d'emploi (%)
		totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	
Zone d'emploi Est (0401)	114 279	1,7	1,6	0,1	14,6
Zone d'emploi Nord (0402)	190 624	1,1	1,4	- 0,3	24,4
Zone d'emploi Ouest (0403)	199 457	1,5	1,5	0,0	25,5
Zone d'emploi Sud (0404)	277 602	1,6	1,3	0,3	35,5

Sources : Insee, recensements de la population de 1999 et 2006, état civil.

Pour comprendre ces résultats

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Avec cette méthode de recensement, les populations légales de toutes les collectivités territoriales et de toutes les circonscriptions administratives seront publiées annuellement. La population se réfère à la même année pour toutes les communes afin de préserver l'égalité de traitement entre elles. Fin 2008, les populations légales de chaque commune, qui prennent effet au 1^{er} janvier 2009, sont calculées par référence à l'année du milieu du cycle 2004-2008, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2006.

Les chiffres de population sont ceux de la population légale municipale. C'est la population statistique comparable à la population sans double compte des précédents recensements. Elle comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires de la commune. Elle exclut la population comptée à part.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont également une résidence sur la commune. Par exemple, un étudiant majeur qui loge à Saint-Denis pour ses études mais rentre chez ses parents, à Saint-Pierre, le week-end, est compté dans la population municipale de Saint-Denis et dans la population comptée à part de Saint-Pierre.

La population totale est la somme de la population municipale et de celle comptée à part.

Solde migratoire apparent, solde naturel

La population d'un territoire varie en raison d'événements "naturels" (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties).

Elle vérifie l'égalité suivante :

Variation totale de la population = solde naturel + solde migratoire,

où le solde naturel est égal à la différence des naissances et des décès et le solde migratoire à celle des entrées et des sorties.

Cependant, les termes de l'égalité ne sont pas observés de façon homogène :

- ★ La variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).

- ★ Le solde naturel est connu à travers les chiffres de l'état civil.

- ★ Le solde migratoire est, quant à lui, estimé, indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

En conséquence, ce solde migratoire est de fait altéré des imprécisions sur la variation totale de population.

Le solde migratoire est donc qualifié d'"apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précocité sur la dynamique de population des territoires.

L'exploitation des résultats détaillés du recensement à partir de juillet 2009 permettra de connaître, non plus un solde, mais des flux d'entrants et de sortants ainsi que leurs caractéristiques (âge, activité...).

Taux d'accroissement annuel de la population : c'est l'accroissement moyen annuel de la population sur la période considérée, exprimé en pourcentage. Cela permet des comparaisons entre périodes de durées différentes.

Taux de solde naturel annuel : c'est la part dans le taux d'accroissement annuel de la population due au solde naturel

Taux de solde migratoire apparent annuel : c'est la part dans le taux d'accroissement annuel de la population due au solde migratoire apparent

Ainsi la ville de Saint-Paul a connu un taux d'accroissement annuel de sa population de 1,8 % par an sur la période 1999-2006, 1,5 % était due au solde naturel et 0,3 % au solde migratoire apparent.

Bibliographie

- ★ "La population légale des communes" - 63 235 568 habitants au 1^{er} janvier 2006", Insee Première n° 12XX, janvier 2009.
- ★ "Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes", Insee première n° 12XX, janvier 2009.
- ★ "Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007".
- ★ "Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises", Insee Première n° 12XX, janvier 2009.
- ★ "La population légale de toutes les communes et circonscriptions administratives" est accessible sur Insee.fr à la rubrique "Le recensement de la population".